



Canne à sucre – Février 2014

Directeur de publication : Jean-Bernard GONTHIER, Président de la Chambre d'Agriculture de La Réunion - 24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

Animateur filière : Alizé MANSUY.

Comité de rédaction : Chambre d'Agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

Membres associés au réseau d'épidémiologie : Anafruit, Arneflhor, Association des Vergers de l'Ouest, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, ERCANE, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

A RETENIR

Ravageurs : Pression faible à moyenne des thrips (*Thysanoptera*). Pensez à prévenir vos conseillers canne à sucre de toutes observations ou dégâts sur les parcelles.

Adventices : Veillez à effectuer un désherbage manuel des lianes et graminées avant un enherbement trop important.

METEOROLOGIE

Poste	Sainte-Rose	Saint-Benoît	Sainte-Suzanne Bras Pistolet	Saint-Paul l'Ermitage	Saint-Paul Tan Rouge	Saint-Pierre	Petite-Ile
Températures moyennes décennales (°C)	25,2	26	22,1	26	21,4	24,7	26,6
Températures moyennes mensuelles (°C)	25,7	26	22,5	25,7	21,4	24,5	26,9
Pluviométrie décennale (mm)	450,8	508,9	508,9	110,9	222,9	118,6	94
Pluviométrie mensuelle (mm)	600,5	642,2	855,4	183,5	457	302	153,5

Tableau 1 : relevés de janvier 2014 comparés aux données décennales du mois de janvier.

Au niveau de la température, on observe que le mois de janvier 2014 est relativement conforme aux moyennes décennales. Les précipitations, quant à elles, ont été plus importantes dans toutes les régions. Le Cyclone Bėjisa étant la principale cause de ces pluies abondantes.

PHENOLOGIE

Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Sainte Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	mi juillet 2013	Croissance
P2	Saint Benoît	Beaulieu	66	R582	novembre 2013	Croissance
P3	Saint Benoît	Helvétia	421	R570	août 2013	Croissance
P4	Sainte Rose	Bonne espérance	65	R570	mi juillet 2013	Croissance
P5	Les Avirons	Tévelave	798	R583	fin juillet 2013	Croissance
P6	Saint Paul	Saline les Hauts	881	R583	fin juillet 2013	Croissance
P7	Saint Paul	Antenne IV	204	R579	mi août 2013	Croissance
P8	Saint Philippe	La Baril	49	R570	mi juillet 2013	Croissance
P9	Saint Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	mi juillet 2013	Croissance

Tableau 2 : suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois de janvier 2014.

RESULTAT ENQUÊTES FOREUR TEREOS OCEAN INDIEN 2013

Grâce à notre partenaire Tereos Océan indien, nous avons pu récupérer des données concernant le borer ponctué ou foreur de tige (*Chilo Sacchariphagus*) : durant toute la campagne sucrière, les agents de Tereos Océan Indien ont réalisé 2 900 suivis concernant les attaques de foreur de tige ou borer ponctué lors des livraisons de canne aux centres de réception. A chaque suivi 20 tiges ont été observées.

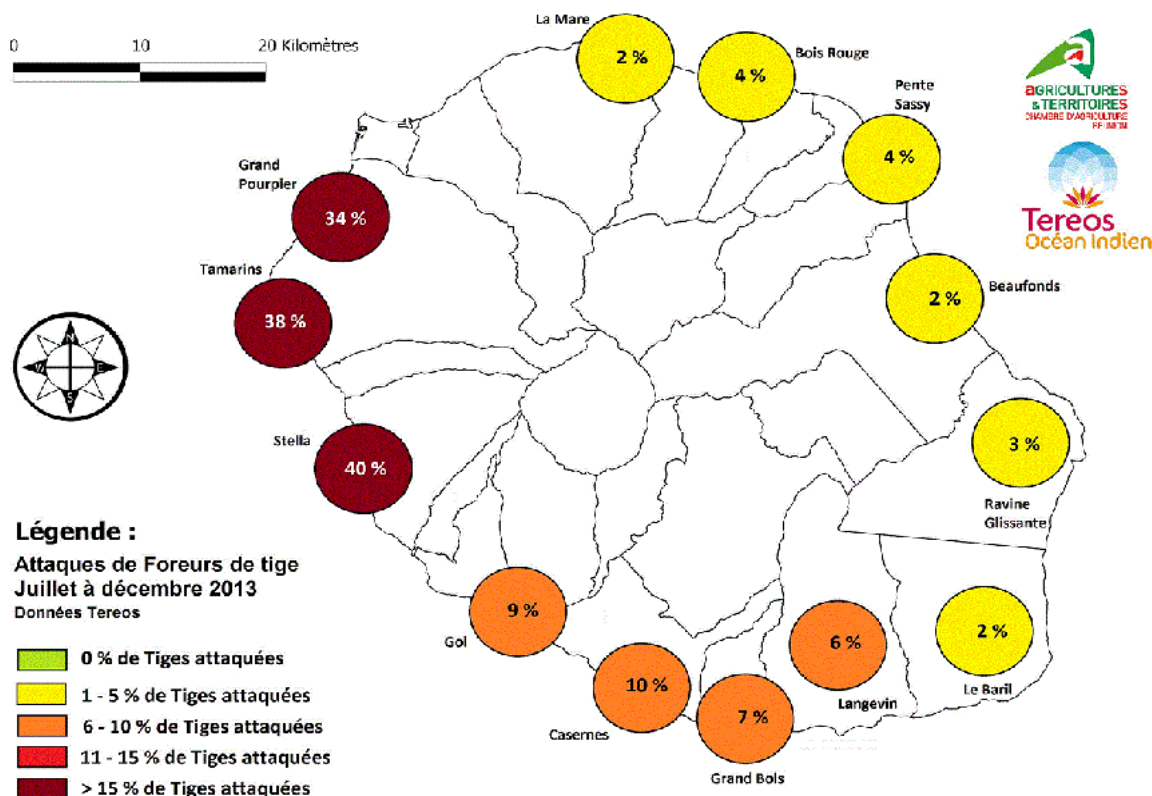
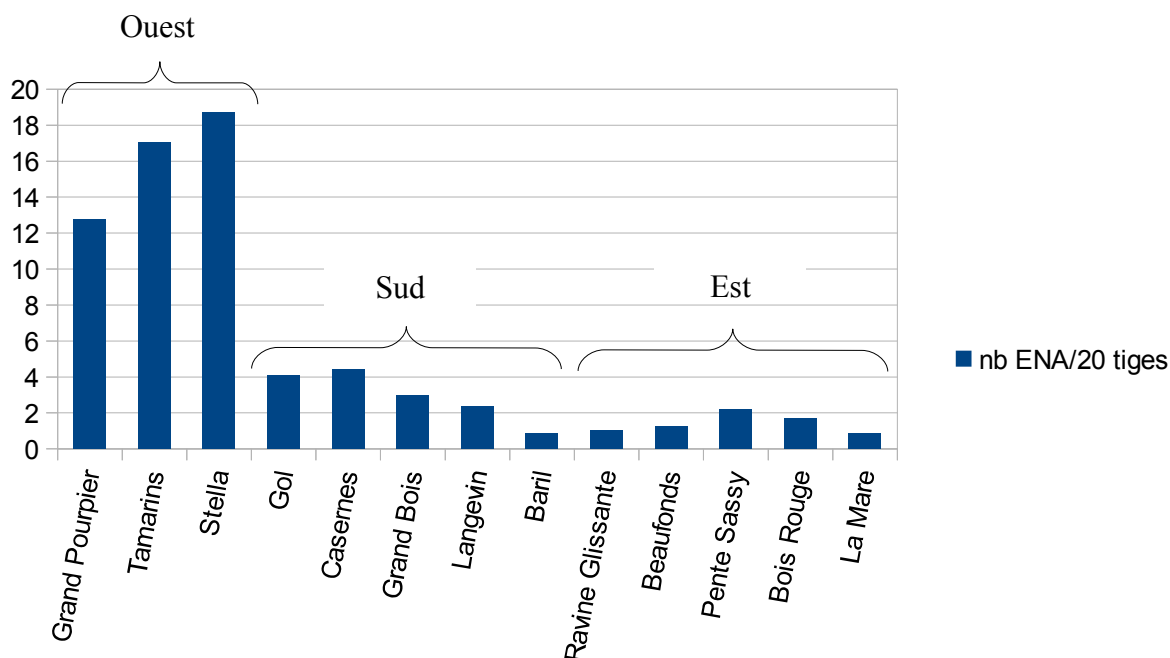


Illustration 1 : Attaques de foreur de tige (*Chilo Sacchariphagus*) en fonction des centres de réception en 2013.

De fortes attaques de borer ponctué ont eu lieu dans les zones de l'Ouest et du Sud. Ces attaques ont été significatives pour les 3 bassins de Stella, Tamarins ainsi que de Grand Pourpier où en moyenne plus de 12 entre-noeuds ont été attaqués sur 20 tiges (graphique ci-dessous).



Graphique 1 : Nombre moyen d'entre-noeuds attaqués pour 20 tiges par centre en 2013

La variabilité observée entre les résultats présentés ci-dessus et ceux tirés des enquêtes Chambre d'Agriculture - CTICS (BSV Janvier 2014) résulte de l'échantillon significativement différent d'un suivi à l'autre.

ETAT PHYTOSANITAIRE DES CULTURES

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 9 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne à la fois les bioagresseurs mais aussi les adventices. Les périodes d'observations sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageur/adventice. Celles-ci se font soit par comptage soit par notation de présence ou d'absence.

Les données suivantes ont été récoltées au mois de janvier 2014 :

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>)	0 % de cœurs morts	20 %	Risque faible pour canne de + de 4 mois Risque élevé pour canne de - de 4 mois

Entre un et trois mois après la date de récolte, les risques d'attaque sont plus fréquents sur les rejets < 50 cm. Le risque de nouvelles attaques a diminué avec la croissance des bourgeons. Attention néanmoins aux jeunes plantations ou repousses.

Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>)	0 % de tiges attaquées	> 50 %	Risque faible
--	------------------------	--------	---------------

Le risque d'attaque de borer ponctué va devenir de plus en plus important avec la croissance des tiges.

Noctuelles (<i>Mythmina loreyi</i>)	0 % de feuilles attaquées	> 50 %	Risque faible
--	------------------------------	--------	---------------

Après les pluies de Bejisa, les dégâts observés ont diminué.

Cochenille de la canne à sucre (<i>Aulacaspis tegalensis</i>)	P4 : 5 %	> 50 % de la parcelle	Risque faible
--	----------	--------------------------	---------------

Le seuil de risque des attaques de cochenilles a été estimé à environ 50 % de la parcelle. Néanmoins ces attaques doivent être très significatives et présenter du miellat en grande quantité.

Rat (<i>Rattus sp.</i>)	0 %	Seuil difficile à déterminer	Risque nul à faible
------------------------------	-----	---------------------------------	---------------------

Le risque d'attaque de rats va devenir de plus en plus important à partir du mois de mars-avril.

Thrips (<i>Thysanoptera</i>)	0 %	> 50 %	Risque faible
--------------------------------	-----	--------	---------------

Selon les variétés et les zones, les attaques peuvent être plus ou moins importantes (cf. observations ponctuelles ci-dessous).

• **Adventices**

Parcelles et communes	Adventices présentes	Situation de la parcelle	Nombre mois après coupe	Seuil de risque	Évaluation des risques
P1 - Ste-Suzanne	<i>Crassocephalum crepidioides</i> , <i>Stenotaphrum dimidiatum</i> , <i>Paspalum paniculatum</i> <i>Momordica charantia</i>	40 % d'enherbement 1 liane /souche	6	> 30 % > 2 lianes/ souche	Risque élevé
P2 - St-Benoît	<i>Bidens pilosa</i> <i>Solanum nigrum</i>	10 % d'enherbement	2	> 30 %	Risque élevé
P3 - St-Benoît	<i>Clidemia hirta</i> , <i>Paspalum paniculatum</i> , <i>Stenotaphrum dimidiatum</i>	5 % d'enherbement	5	> 30 %	Risque faible à moyen
P4 - Ste-Rose	<i>Centella asiatica</i> , <i>Rubus alceifolius</i> , <i>Clidemia hirta</i>	5 % d'enherbement	6	> 30 %	Risque faible
P5 - Les Avirons	<i>Phalaris arundinacea</i> <i>Cyperus rotundus</i> ,	10 % d'enherbement	6	> 30 %	Risque faible
P6 - St-Paul	<i>Cyperus rotundus</i> , <i>Euphorbia heterophylla</i> <i>Momordica</i>	30 % d'enherbement	6	> 30 %	Risque élevé

	<i>charantia</i>	1 liane/souche		> 6 lianes/ souche	
P7 - St-Paul	<i>Panicum maximum,</i> <i>Amaranthus viridis,</i> <i>Desmanthus virgatus</i>	45 % d'enherbement	5	> 30 %	Risque élevé
P8 - St-Philippe	<i>Cyperus rotundus,</i> <i>Eleusine indica</i>	10 % d'enherbement	6	> 30 %	Risque faible à moyen
P9 - St-Pierre	Lianes : <i>Cardiospermum halicacabum,</i> <i>Momordica charantia</i> <i>Eleusine indica</i> <i>Setaria barbata</i>	1 liane /souche 10 % d'enherbement	6	> 2 lianes/ souche > 30 %	Risque élevé

Risque nul : pression nulle des adventices

Risque faible : adventices présentes mais pas d'impact sur la récolte

Risque moyen : peut impacter la récolte

Risque élevé : impact certain sur la récolte

Les adventices mal maîtrisées, sont les ennemies de la canne et de ceux qui la cultivent. Les pertes de rendement peuvent monter jusqu'à 20 tonnes par hectare dans le cas d'une forte infestation quand celles-ci ne sont pas combattues. Un champ abandonné aux adventices perd, au minimum, 200 kg de canne/ha/jour. Il est important qu'elles ne prennent pas de l'ampleur et de limiter l'enherbement à un niveau inférieur à 30 %. Attention aux lianes qui peuvent très vite recouvrir les cannes à partir de 2 pieds par souche.

Conseils et mesures alternatives

Une intervention manuelle est nécessaire sur les parcelles ayant un taux d'enherbement égal ou supérieur à 30 %. Pour les autres parcelles, un arrachage manuel est fortement conseillé pour les lianes et les fataques. A ce stade phénologique, les cannes recouvrent totalement la parcelle et permettront la disparition de certaines adventices les jours à venir.

OBSERVATIONS PONCUELLES

➤ Attaques de thrips (*Thysanoptera*) dans l'Ouest début février 2014

- Zone de St-Paul - Bras Canot sur variété R577 : attaques très importantes avec 80 % feuilles endommagées. Mêmes observations faites en 2013 dans des conditions similaires (zone, variété, période).
- Zone de St Paul - Bellemène sur variété R570 : attaques importantes non observées les années précédentes à cette altitude de 500 m.
- Zone de La Possession sur variété R570 : attaques importantes non observées en 2013.



Illustration 2 : Attaques de thrips (C. Gossard)



Illustration 3 : Thrips (C. Gossard)

Seuil de risque

Dès que l'infestation atteint plus de 50 % de la parcelle, la croissance des cannes peut être impactée avec présence de tiges mortes.

- **Attaques de borer rose (*Sesamia calamistis*) début février 2014**
 - Zone de Vincenzo - Piton Bernard sur variété R570 : attaques très importantes sur replantation d'octobre 2013.